

# Procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration de Québec-Océan tenue le 6 février 2020 à l'UQAR-ISMER

---

## Présences

### Membres votants

Gesche Winkler, présidente (GW)  
Jean-Éric Tremblay, directeur scientifique (JET)  
Daniel Bourgault, cochercheur  
Mathieu Cusson, cochercheur (à distance)  
Urs Neumeier, cochercheur  
Filippo Ferrario, stagiaire postdoctoral  
Abigaëlle Dussol, étudiante  
Gwénaëlle Gremion, étudiante  
Thomas Grevesse, étudiant (à distance)  
Matthieu Huot, étudiant

### Observatrices

Brigitte Robineau, directrice exécutive (BR)  
Sophie Banville, coordonnatrice (SB)

### Absents

Philippe Archambault, cochercheur  
Bruno Tremblay, cochercheur  
Peter Galbraith, collaborateur

---

## 1. Ouverture de la réunion

G. Winkler constate le quorum, ouvre la réunion à 9 h 05 et souhaite la bienvenue à tous les membres présents. M. Cusson et T. Grevesse se joindront à la réunion par téléphone.

## 2. Adoption de l'ordre du jour

### RÉSOLUTION 278 / 2020-02-06

Il est proposé par U. Neumeier secondé par G. Gremion d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la réunion
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Nouvelles des politiques / structures / programmes
4. Suivi des actions
5. États financiers
6. Reconnaissance des membres
7. Demande de renouvellement de QO au FRQNT
8. Lettre d'intention
9. Éléments à considérer pour la demande de renouvellement
10. Varia et fin

Adoptée à l'unanimité.

## 3. Nouvelles des politiques / structures / programmes

**Second appel à projet conjoint entre INQ et SN :** 100 K\$/an moins les frais indirects, ce qui fait environ 88 K\$/an sur 3 ans. L'équipe doit compter au moins un chercheur de l'U. Laval. Le projet doit être au moins multidisciplinaire. L'INQ s'attend à financer 7 projets par an. L'année dernière, seulement 2 projets avaient été financés.

**MELCC\_Programme Climat-Municipalités :** le troisième et dernier appel à projets sera lancé en hiver 2020

**Nouvelle chaire en géo-écologie des zones industrielles et portuaires :** En partenariat avec le port de Sept-Îles, l'INREST et l'U. Laval. La chaire a été annoncée le 5 février 2020, elle sera à cheval sur les départements de biologie et géographie. Le recrutement d'une candidate est sur le point d'aboutir.

**RQM-Appels à temps de navire** : pour le *Lampsilis* et le *Coriolis II*, les demandes devront être soumises au plus tard en mars. Pour Odysée 20121, l'appel se terminera à l'été 2020.

**RQM-Projet levier** : en tout temps, le projet doit être en lien avec les chefs de thème. Dany Dumont ayant été nommé directeur du RQM, un appel a été lancé pour le remplacer en tant que chef de thème.

**CRSNG-Alliance** : L'option 1 est ouverte en tout temps, et l'option 2 vient d'ouvrir. Le financement de l'option 2 est inférieur à celui de l'option 1 (30 à 100 K\$/an), mais aucun appariement en argent est demandé). Ce programme est très ciblé.

**CRSNG-Transformation** : C'est nouveau programme, avec un volet international et qui accordera des financements majeurs (entre 2 et 4 M\$ au total). Les avis d'intention doivent être déposés en février 2020.

**CRSNG Foncer** : la nouvelle date de dépôt n'est pas connue, mais pourrait être en septembre.

**CRSNG-Formation des compétences en communication scientifique des étudiants (phase pilote)** : la demande doit être déposée au 15 mai. L'enveloppe budgétaire est de 20 M\$.

**MEI-projets de recherche internationale** : le programme est divisé en deux volets 150-250 K\$ pour 3 ans ou 1.5 M\$. La date butoir va au 27 mars. Un projet international serait bien vu par le FRQNT.

**Chaire UNESCO** : JC Brêthes prendra sa retraite en mai et la chaire pourrait être transmise à Fanny Noisette. Il faut une collaboration Nord-Sud, et il y a ouverture avec la Colombie, parce que ce pays a demandé aux UQ de faire des projets conjoints et que Fanny a des contacts là-bas. Le financement de la chaire est minime : 15 K\$ seulement.

**CRSNG-Défi des petits inventeurs** : Ce programme vise les enfants de moins de 15 ans, via leurs parents et enseignants. La date limite pour la réalisation des projets est le 20 décembre 2020, mais les dessins retenus seront présentés lors de la JMO. Québec-Océan pourrait s'en servir pour améliorer sa visibilité.

**Changement de directeur à l'ISMER** : Le nouveau directeur, Guillaume St-Onge, va lancer un programme de bourse d'excellence au doctorat 20 K\$ par an, pour 3 ans. Les candidats pourront choisir leur projet dans une liste et devront s'entendre avec un superviseur. Ce programme sera financé par une partie de la subvention gouvernementale accordée à l'UQAR (proportionnelle au nombre d'inscriptions). Cela engagera implicitement les superviseurs à payer une 4<sup>e</sup> année d'étude, les doctorats se faisant très rarement en 3 ans. Les annonces seront distribuées très largement. Actuellement, les étudiants québécois ont tendance à s'arrêter à la maîtrise, parce qu'ils trouvent facilement du travail et parce qu'ils ont des dettes d'étude à payer. Les étudiants du ROC sont désavantagés par rapport aux québécois, français ou belges parce qu'ils doivent payer des frais de scolarité supérieurs. L'ISMER pourrait compenser cette différence.

#### 4. Suivi des actions

**Yannick Gendreau** : Biologiste à l'Institut Maurice-Lamontagne, il a été accepté en tant que membre adjoint.

**Semaine de la culture scientifique** : Elle s'est déroulée en septembre 2019 sur le thème « Les océans ». Il s'agissait de mieux faire connaître les océans, à travers différents types d'ouvrages écrits, scientifiques ou littéraires. Les membres de Québec-Océan ont été sollicités pour produire des courtes fiches de lecture, avec un résumé de l'ouvrage et une appréciation. Seulement 6 membres ont répondu à l'appel. Malgré cette faible participation, 8 fiches ont été diffusées sur FB, qui ont touché entre 56 et 807 personnes. Une fiche a provoqué 58 réactions. Le tout a été fait en collaboration avec les librairies indépendantes, La Liberté à Québec et l'Alphabet à Rimouski. A refaire si le thème s'y prête et si le temps ne manque pas, pour voir si la répétition de l'évènement génère plus de participation.

**Séminaires donnés à QO-UL :** Ils sont maintenant diffusés en temps réel ou différé sur FB. A l'UQAR, la même chose sera mise en place d'ici la rentrée.

**L'assemblée générale annuelle (AGA)** a eu lieu juste avant le Forum québécois en sciences de la mer. Les participants étaient moins nombreux que d'habitude, quand l'AGA est intégrée à la RSA. Cependant, il y a plus de questions. Donc, c'était positif.

**Forum québécois en sciences de la mer :** Certaines améliorations seront à apporter, en particulier, sur le délai d'organisation. Selon la TMQ et le RQM, le prochain Forum aurait lieu à l'automne 2021. Il faudra veiller à avoir une bonne discussion entre les partenaires avant que la décision finale soit prise. Au sein de Québec-Océan, il faudra décider comment la RSA se place par rapport au Forum.

**Révision des Statuts :** L'AGA a accepté les modifications des définitions de membres cochercheurs et collaborateurs, qui sont désormais alignées sur celles du FRQ.

**Primes à la codirection :** Suivant les choix faits au dernier CA, la prime a été accordée à 14 étudiants, dont la majorité est au doctorat et la moitié en codirections cochercheur-cochercheur.

#### **Calendrier des réunions et évènements Québec-Océan :**

Janvier : CCDD CA  
Février : CA  
Mars : RSA. Les prix d'excellence 2018 seront accordés à cette RSA.  
Mai : 24h de science, dépôt de la lettre d'intention  
Juin : JMO. Les prix d'Excellence de 2019 seront présentés au regroupement et aux médias. CCDD et CA  
Juillet : Ouverture du formulaire de demande de renouvellement de regroupement stratégique FRQNT. L'E-regroupement sera simplifié et le mode d'évaluation sera légèrement modifié.  
Octobre : Dépôt de la demande de renouvellement  
Novembre : CA et AGA. L'AGA pourrait être faite à distance.

#### **Prix d'Excellence :**

**Rayonnement médiatique :** Le CCDD a recommandé que le prix 2018 ne soit pas attribué, car il remonte à trop longtemps dans le temps pour être intéressant pour les médias. Pour 2019, ce sera annoncé à la JMO, à QO et médias.

**Publication étudiante :** Le jury a décidé de décerner le prix à Jory Cabrol. Il faudra qu'il s'inscrive à la RSA en tant que juge pour avoir une inscription gratuite et recevoir son prix.

**Publication conjointe :** Beaucoup de difficultés ont été rencontrées pour recruter des juges à la fois compétents, disponibles, volontaires et sans conflit d'intérêt. Le CCDD a recommandé d'utiliser un algorithme basé sur l'effet structurant pour QO, plutôt que sur la qualité des publications (déjà évalué par les pairs, dans les revues utilisées). Pour cela, plusieurs paramètres ont été considérés :

- Facteur d'impact normalisé par rapport au facteur d'impact moyen des revues des publications admissibles à ce concours, ou de toutes les revues utilisées par les membres de Québec-Océan en 2018. Comme c'est un paramètre qui dépend beaucoup des disciplines considérées, il est important qu'il soit « pondéré » par d'autres paramètres. De plus, enlever le FI moyen n'est pas utile puisque qu'on a un seul FI moyen.
- Nombre de citations dans l'année suivant le moment de parution. Ce paramètre sera toujours très faible et ne fonctionne que cette fois (parutions en 2018, analyse en 2020). Le délai entre la parution et l'analyse ne sera pas assez long les prochaines fois. C'est donc un paramètre à éliminer dans le futur.
- Nouvelle collaboration. Une cote de 1 est donnée si les coauteurs publient ensemble pour la première fois. Sinon, la cote est de 0.

- Collaboration interdisciplinaire ou intersectorielle : Une cote de 1 est donnée si les coauteurs appartiennent à des disciplines ou secteurs différents. Sinon, la cote est de 0.
- Cohésion interinstitutionnelle. Une cote de 2 est donnée si les coauteurs proviennent d'institutions différentes. Sinon c'est 0.

Les paramètres sont standardisés par la méthode des rangs, puis additionnés. L'article qui obtient le premier rang est le gagnant.

Dans le cas de 2018, deux articles arrivent ex aequo :

- Colatriano et al. dont les cochercheurs D. Walsh et C. Lovejoy
- Lavoie et al dont les cochercheurs F. Maps et M. Levasseur

Pour le prochain concours, il faudrait revoir l'algorithme en fonction des remarques ci-dessus, en évaluant le poids de chaque paramètre, et en ajoutant deux paramètres supplémentaires :

- Premier auteur membre : Une cote de 1 est donnée si le premier auteur est membre de Québec-Océan, quelle que soit sa catégorie. Sinon, la cote est de 0. Cela implique qu'il faut considérer admissibles les articles dont le premier auteur est étudiant, contrairement à ce qui était fait avant.
- Plus de 2 cochercheurs : Une cote de 1 est donnée si les coauteurs comptent plus de 2 cochercheurs. Sinon, la cote est de 0.

**Organisation de la RSA :** Les inscriptions sont peu nombreuses, surtout à cause de la mission Odyssee sur l'Amundsen et de l'Ocean Science Meeting qui aura lieu juste avant. L'ouverture à tous des affiches sans résultat (concours pour les MSc seulement), des présentations orales (y compris les Alliés) et des présentations en 180s devrait faciliter les choses.

Les ateliers, quels qu'ils soient, sont ouverts aux professionnels de recherche et post-doctorants. Quatre ateliers successifs sont prévus par le CÉ :

- Orientation de carrière (avec une personne du Service de Placement de l'U. Laval)
- Communication par les médias sociaux (contacts en cours)
- Vulgarisation à l'aide d'outils graphiques (formule de l'ACFAS ou logiciel).

Le coût total de la RSA, basé sur 125 participants, calculé avec les taxes, sans cumul de fonction et sans revenus est de 49 K\$. C'est plus que le coût habituel, mais c'est pour 3 jours de réunion et ce montant peut être divisé en plusieurs postes budgétaire.

Les 50 ans de la concertation en océanographie seront soulignés au cours d'un cocktail ou du banquet. S'il y a des contributeurs, ils seront remerciés par la même occasion.

## 5. États financiers

Plusieurs demandes ont été déposées par les membres :

- Charles Édouard Lizotte (étudiant) demande que l'aide soit accordée pour des formations courtes aussi bien au Québec qu'à l'international. Actuellement cette aide a pour objectifs d'améliorer la formation, la mobilité et le rayonnement international de Québec-Océan. Après une bonne discussion, il est décidé de modifier l'aide aux formations courtes.

### **RÉSOLUTION 279 / 2020-02-06**

Il est proposé par Mathieu Cusson secondé par Urs Neumeier de modifier l'aide aux formations courtes selon ces principes :

- Si la formation a lieu au Québec, demander une justification à l'étudiant démontrant que, cette formation a une composante internationale ou qu'elle est unique ou plus avantageuse qu'ailleurs.
- Si la formation a lieu au Québec, accorder un maximum de 1000\$.
- Si la formation a lieu hors Québec, accorder un maximum de 1500\$.

Adoptée à l'unanimité.

- Simon Bélanger demande 4,000\$ pour l'école d'été internationale en télédétection optique des environnements aquatiques et des habitats côtiers. Ce projet se déroulerait du 9 au 20 août 2020 sur l'Île Verte dans l'estuaire du Saint-Laurent. Quatre autres membres de Québec-Océan sont impliqués : P. Bernatchez, M. Cusson, F. Noisette et C. Nozais. Des formateurs proviendront de l'international aussi. L'estimation du coût total de cette école est de 40,000 \$. Cette école offre une belle opportunité d'amélioration à la formation des étudiants, de cohésion interdisciplinaire et interinstitutionnelle, de rayonnement international pour Québec-Océan. Il s'agirait de payer des factures de type location de véhicule, hébergement, conférenciers invités. Le CA accepte de prévoir 4,000\$ dans le budget de 2020-2021 pour l'école d'été en télédétection, organisée par Simon Bélanger.
- Ladd Johnson requiert 2,550 \$ pour tenir des ateliers en avril 2020 sur l'utilisation des récifs artificiels dans la gestion des écosystèmes côtiers. Cette demande remplit les critères d'aide aux réunions scientifiques donc, le financement peut être accordé.
- Ladd Johnson demande aussi 5000 \$ en 2020 puis 4400\$ par an pour assurer la supervision et des plongées scientifiques au Québec ainsi que la formation des nouveaux plongeurs. Actuellement, quatre laboratoires de Québec-Océan sont concernés : Johnson, Archambault, Noisette, Nozais. Avant d'accorder l'aide, le CA veut des éclaircissements sur la responsabilité légale de l'Université Laval, en tant que gestionnaire de Québec-Océan.

**État de dépenses 2019-2020 :** L'état présenté va du 1<sup>er</sup> avril 2019 au 1<sup>er</sup> février 2020. Il restera deux mois pour compléter l'année financière. Les postes budgétaires sont passés en revue et expliqués s'il y a des différences notables par rapport aux prévisions :

- Coordonnatrice à Rimouski - les engagements de dépenses pour février et mars ne sont pas comptés ici puisque S. Banville va quitter son poste et sera remplacée dans la période.
- Incitatifs - Il reste 11000 \$ à dépenser encore. Les aides aux congrès sont payables soit en bourse soit en frais de déplacement et séjour.
- Primes à la codirection - 14 primes ont été accordées pour un total de 25,500 \$, ce qui est inférieur aux prévisions. Il faudra vérifier pourquoi G. Gremion n'a pas obtenu cette prime.
- Aides aux chercheurs - pour les véhicules il y a eu plus de demandes que prévu, mais c'est contrebalancé par aucune demande pour les projets concertés.
- Réunion scientifique annuelle - les dépenses sont à venir en mars.
- Autres réunions scientifiques - sont comptés ici les frais de la réunion du 23 avril 2019 et les frais de déplacements et séjours des conférenciers au Forum québécois en sciences de la mer (novembre 2019).
- Consultants - ici ce sont les dépenses du contrat avec Kerson-Wallaw (KW) pour la refonte du site Web et de l'intranet. Le produit obtenu n'est pas du tout satisfaisant, malgré des démarches qui ont été faites avec le service des approvisionnements et le service juridique de l'U. Laval. Ces démarches ont aidé à obtenir des améliorations, mais il reste que l'intranet est embryonnaire et le site Web n'est complété qu'à 60% environ. Le Bureau des Services Web a été approché pour nous aider à valider le produit de KW. On espère que ce produit sera récupérable par d'autres programmeurs. Les prochaines soumissions seront demandées pour une suite de tâches précises qui feront l'objet de contrats successifs.
- Frais informatiques – sont dû au remplacement du serveur qui abrite le site Web et la base de données de Québec-Océan.

Le solde de la subvention FRQNT au février 2020 est de 119,000 \$.

**Prévisions 2019-2020 :** Quelques modifications mineures ont été apportées depuis le précédent CA. Le solde prévu au 31 mars 2020 est de 37,000 \$. Les dépenses ont dépassé les revenus et la différence a été prise dans le solde de l'année précédente. Ceci implique que l'argent disponible en 2020-2021 sera moins important que précédemment. Il faudra probablement couper dans les dépenses.

## 6. Reconnaissance des membres

Plusieurs demandes d'adhésion de chercheurs sont examinées à l'aide de la grille d'évaluation : Chris McKindsey est chercheur à l'Institut Maurice-Lamontagne. Clément Chion est chercheur sous octroi à l'université du Québec en Outaouais (UQO). Jacob Stolle est professeur adjoint à l'Institut National de Recherche Scientifique (INRS).

### **RÉSOLUTION 280 / 2020-02-06**

Il est proposé par M. Cusson secondé par G. Winkler d'accorder à Chris McKindsey le statut de collaborateur (CHG).

Adoptée à l'unanimité.

### **RÉSOLUTION 281 / 2020-02-06**

Il est proposé par G. Winkler secondé par G. Gremion d'accorder à Clément Chion le statut de collaborateur (CHG).

Adoptée à l'unanimité.

### **RÉSOLUTION 281 / 2020-02-06**

Il est proposé par D. Bourgault secondé par F. Ferrario d'accorder à Jacob Stolle le statut de cochercheur.

Adoptée à l'unanimité.

PG demande si un chercheur scientifique de niveau 1 à durée déterminée (équivalent d'un post-doctorat gouvernemental sans lien académique) pourrait être membre de Québec-Océan. Étant donné que ces personnes sont employées pour un an renouvelable seulement, il est convenu que les chercheurs dans ce cas peuvent demander un statut de membre adjoint. Il faudra faire circuler l'information à l'Institut-Maurice-Lamontagne.

## 7. Demande de renouvellement de QO au FRQNT

La demande de renouvellement comprendra probablement des sections sur la vision, la pertinence, la valeur ajoutée et l'évolution du groupe depuis le dernier concours, ainsi que sur la complémentarité entre les chercheurs. Il a été annoncé que l'E-regroupement sera allégé et que le principe EDI sera jugé à part de la demande.

JET est disponible pour prendre la responsabilité du renouvellement. Il pourrait rester directeur scientifique de Québec-Océan jusqu'en 2023, mais il est probable qu'on lui offre d'autres responsabilités d'ici-là. Dans ce cas, il passerait le relai à une autre personne vers la fin de 2021.

JET sort de la salle pour éviter un conflit d'intérêt.

Avant d'élire le responsable du renouvellement, il est rappelé que les Statuts mentionnent seulement que le mode de scrutin doit être secret. Il faut donc d'abord décider si le nouveau responsable est élu après appel de candidature à tous, ou à appel aux cochercheurs membres du Conseil d'administration. Étant donné qu'il faut une bonne connaissance des enjeux, de la mécanique d'une demande et du fonctionnement de Québec-Océan, les membres présents confirment que le nouveau responsable doit être choisi à l'intérieur du CA.

### **RÉSOLUTION 282 / 2020-02-06**

Considérant qu'un seul candidat au poste de responsable de la demande de renouvellement de subvention au FRQNT (Québec-Océan 2021-2027) s'est manifesté, mais que tous les cochercheurs membres du Conseil restent éligibles, il est proposé par G. Winkler, secondé par M. Huot, que la candidature de Jean-Éric Tremblay soit soumise au vote à bulletin secret.

Adoptée à la majorité.

Pour : 7

Contre : 0

Abstention : 0

JET remercie le Conseil de sa confiance.

Il serait important de décider dans quelques années si la direction du groupe change de forme et/ou de lieu, mais pour la prochaine demande de renouvellement, il est plus stratégique de continuer avec une direction à l'U. Laval.

## 8. Lettre d'intention

La lettre d'intention comprend des textes sur les activités de recherche principales, la pertinence, le programme scientifique, ainsi que la composition du groupe (cochercheurs et collaborateurs du Québec) et la liste des partenaires financiers.

La composition actuelle est présentée. Il est souligné que des cochercheurs et collaborateurs peuvent être encore ajoutés. Une liste des collaborateurs hors Québec (CHH) sera élaborée pour la demande (et non la lettre d'intention), en tenant compte des liens tangibles entre ces CHH et les cochercheurs.

Le programme scientifique a été revu en fonction des commentaires reçus au CCDR de février 2020. Il comprend maintenant 2 axes et des thèmes bien ajustés au contexte : création d'Écotoq, nouvelle chaire du port de Sept-îles, biodiversité, santé humaine et développement « bleu ». Le réchauffement climatique sera un thème transversal.

Le texte sur la pertinence sera axé sur la stratégie maritime et le plan Nord.

### RÉSOLUTION 283 / 2020-02-06

Considérant que la version actuelle du programme scientifique demande encore des améliorations, il est proposé par M. Cusson, secondé par U. Neumeier, que le principe du programme scientifique repose sur deux axes et des thèmes couvrant les travaux des chercheurs sans mettre l'accent sur les points d'achoppement avec les autres regroupements stratégiques.

Adoptée à l'unanimité.

Lors de la dernière demande, le comité évaluateur a souligné les points à améliorer de 2015 à 2021 :

- Programme scientifique :
- Visibilité
- Nombre d'étudiants
- Liens avec les utilisateurs

Le premier point vient d'être discuté. La visibilité a été travaillée constamment et il sera facile de montrer quelles actions ont été prises et quels résultats ont été obtenus. Le nombre d'étudiants n'est pas en augmentation, mais cela s'explique dans le contexte de prises de retraite, de changements de cohortes et la désaffection des jeunes pour les études scientifiques supérieures. Les liens avec les utilisateurs sont en développement comme par exemple les recherches menées en collaboration avec l'INREST.

JET explique que l'atelier avec les chercheurs après la RSA permettra d'identifier les orientations porteuses, les tendances, les projets et partenariats en cours ou à venir. Cela servira à construire le plan stratégique et renforcer l'identification des membres aux thèmes. Le programme scientifique sera d'ailleurs soumis aux chercheurs pour qu'ils indiquent dans quels thèmes (principal et secondaire), ils situent leurs recherches. Un

couplage entre les thèmes appliqués et les thèmes fondamentaux pourra aussi servir à bien concrétiser les champs d'actions des thèmes.

Il faut montrer aussi que les recherches de Québec-Océan rayonnent aux niveaux régional, national et international. Le comité évaluateur de 2015 n'ayant pas bien perçu le maillage international des projets, il faudra mieux le mettre en évidence.

Le cadre fédérateur, comme un axe transversal, portera sur les connectivités « eau douce – eau salée » et « Nord-Sud ». C'est en quelque sorte le trait d'union entre le RQM et l'INQ.

Le programme scientifique comme le plan stratégique seront orientés « solutions ». Enfin, les collaborations avec le secteur socio-économique ne sont pas assez développées (sauf pour les zones industrialo-portuaires) pour être mentionnées dans les thèmes. De plus, cela risquerait d'être compris comme un recoupement avec le RQM qui est clairement à vocation intersectorielle.

## 9. Éléments à considérer pour la demande de renouvellement

**Double appartenance des chercheurs :** La question se posant surtout pour les chercheurs du RAQ qui auraient des intérêts dans Québec-Océan, J.-E. Tremblay a l'intention de communiquer avec Réjean Tremblay pour l'amener à voir l'intérêt de modifier les règles de double appartenance.

**Principes EDI :** La demande de renouvellement comportera une section consacrée au principe EDI. Québec-Océan pourrait s'inspirer des politiques EDI qui existent déjà, comme celle de l'université Laval et de Sentinelle Nord. La politique de l'UQAR n'est pas encore finalisée. Il serait probablement possible d'organiser un atelier EDI en partenariat avec la Chaire Unesco de l'UQAR. Fanny Noisette qui est candidate sur cette chaire a pu en effet obtenir récemment une subvention pour engager Marie-Josée Naud afin de développer des actions dans ce domaine.

**Mode de préparation de la demande :** Il est possible d'écrire seul la demande, ou en comité. JET préfère écrire seul les textes, puis les faire circuler. Le Conseil n'y voit pas d'inconvénients.

**Collaborations internationales :** Il faudrait demander aux chercheurs d'indiquer leurs projets en cours ou à venir, en même temps que le choix de leurs thèmes. L'atelier de la RSA devrait permettre aussi de faire sortir l'information. S'il n'y a pas assez de participants, il serait possible de refaire un atelier à Rimouski.

**Partenaires financiers :** il faut seulement identifier les partenaires dans la lettre d'intention, mais établir officiellement les partenariats et les montants engagés pour la demande.

## 10. Varia et fin

**Site Internet :** Le site n'a pas été mis à jour depuis quelques temps parce que les efforts ont été mis sur la refonte du site.

**Remerciements :** Puisque S. Banville a annoncé sa démission prochaine et que G. Gremion veut se consacrer à la rédaction de sa thèse, G. Winkler propose une motion de remerciement pour clore leur participation à la gestion de Québec-Océan. G. Gremion souligne que les membres du CÉ ont travaillé tout autant qu'elle, et ce n'est donc qu'au nom de cette équipe qu'elle peut accepter ces remerciements. Le Conseil remercie donc chaleureusement Sophie Banville et Gwénaëlle Gremion pour leur excellent travail, au nom tous les membres de Québec-Océan.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est déclarée close à 15h45 sur décision unanime.



## RÉCAPITULATIF DES RÉOLUTIONS<sup>1</sup>

### RÉSOLUTION 279 / 2020-02-06

Il est proposé par Mathieu Cusson secondé par Urs Neumeier de modifier l'aide aux formations courtes selon ces principes :

- Si la formation a lieu au Québec, demander une justification à l'étudiant démontrant que, cette formation a une composante internationale ou qu'elle est unique ou plus avantageuse qu'ailleurs.
- Si la formation a lieu au Québec, accorder un maximum de 1000\$.
- Si la formation a lieu hors Québec, accorder un maximum de 1500\$.

Adoptée à l'unanimité.

### RÉSOLUTION 280 / 2020-02-06

Il est proposé par M. Cusson secondé par G. Winkler d'accorder à Chris McKindsey le statut de collaborateur (CHG).

Adoptée à l'unanimité.

### RÉSOLUTION 281 / 2020-02-06

Il est proposé par G. Winkler secondé par G. Gremion d'accorder à Clément Chion le statut de collaborateur (CHG).

Adoptée à l'unanimité.

### RÉSOLUTION 281 / 2020-02-06

Il est proposé par D. Bourgault secondé par F. Ferrario d'accorder à Jacob Stolle le statut de cochercheur.

Adoptée à l'unanimité.

### RÉSOLUTION 282 / 2020-02-06

Considérant qu'un seul candidat au poste de responsable de la demande de renouvellement de subvention au FRQNT (Québec-Océan 2021-2027) s'est manifesté, mais que tous les cochercheurs membres du Conseil restent éligibles, il est proposé par G. Winkler, secondé par M. Huot, que la candidature de Jean-Éric Tremblay soit soumise au vote à bulletin secret.

Adoptée à la majorité.

Pour : 7

Contre : 0

Abstention : 0

### RÉSOLUTION 283 / 2020-02-06

Considérant que la version actuelle du programme scientifique demande encore des améliorations, il est proposé par M. Cusson, secondé par U. Neumeier, que le principe du programme scientifique repose sur deux axes et des thèmes couvrant les travaux des chercheurs sans mettre l'accent sur les points d'achoppement avec les autres regroupements stratégiques.

Adoptée à l'unanimité.

---

<sup>1</sup>Sauf celle de l'adoption de l'ordre du jour